

Extrait du PLU

François TARTARIN
 Géomètre-Expert DPLG - Diplômé de l'Institut de Topométrie
 17 rue de la Douzillère - 37300 JOUE-LES-TOURS
 TEL : 02.47.67.03.86 - FAX : 02.47.53.21.07
 francois.tartarin@geometre-expert.fr



- Borne ancienne (pierre)
- Borne ciment
- Borne nouvelle posée
- Borne existante
- Piquet
- Mur de soutènement
- Mur
- Mur bahut
- Mur grillage
- Clôtures légères
- Cloture avec poteaux ciment
- Piliers
- Arbre : conifère - feuillu
- Haie
- Buisson
- Haut de fossé ou de talus
- Fond de fossé ou pied de talus
- Talus
- Regards EP
- Regards EU
- Regards non visités
- Avaloirs - Grilles
- Eau : compteur - bouche à clé
- Borne incendie
- Coffret Gaz
- Coffret EDF
- Chambres de tirage Télécom
- Ligne Télécom
- Ligne EDF BT
- Ligne EDF MT
- Ligne EDF HT
- Poteaux mixtes (EDF EP Télécom)
- Lampadaires - Borne éclairage
- Panneau publicitaire
- Banc public - Poubelle
- Panneaux de signalisation
- Panneaux indicateurs
- Feux et portiques tricolores
- Bande de roulement
- Puits - Pompe
- Délinéateurs
- Limites et numéros des parcelles cadastrales

- DEPARTEMENT : INDRE-ET-LOIRE
- COMMUNE : MONTS
- SECTION : AL n°50
- LIEUDIT : 86, RUE DES NOISETIERS

PLAN DE BORNAGE ET DE DIVISION

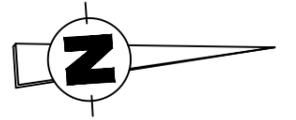
Propriété de l'indivision BIGOT

ÉCHELLE : 1/200

- Coordonnées rattachées au système RGF93 - CC47
- Nivellement GPS Système Teria (NGF +/- 3cm)

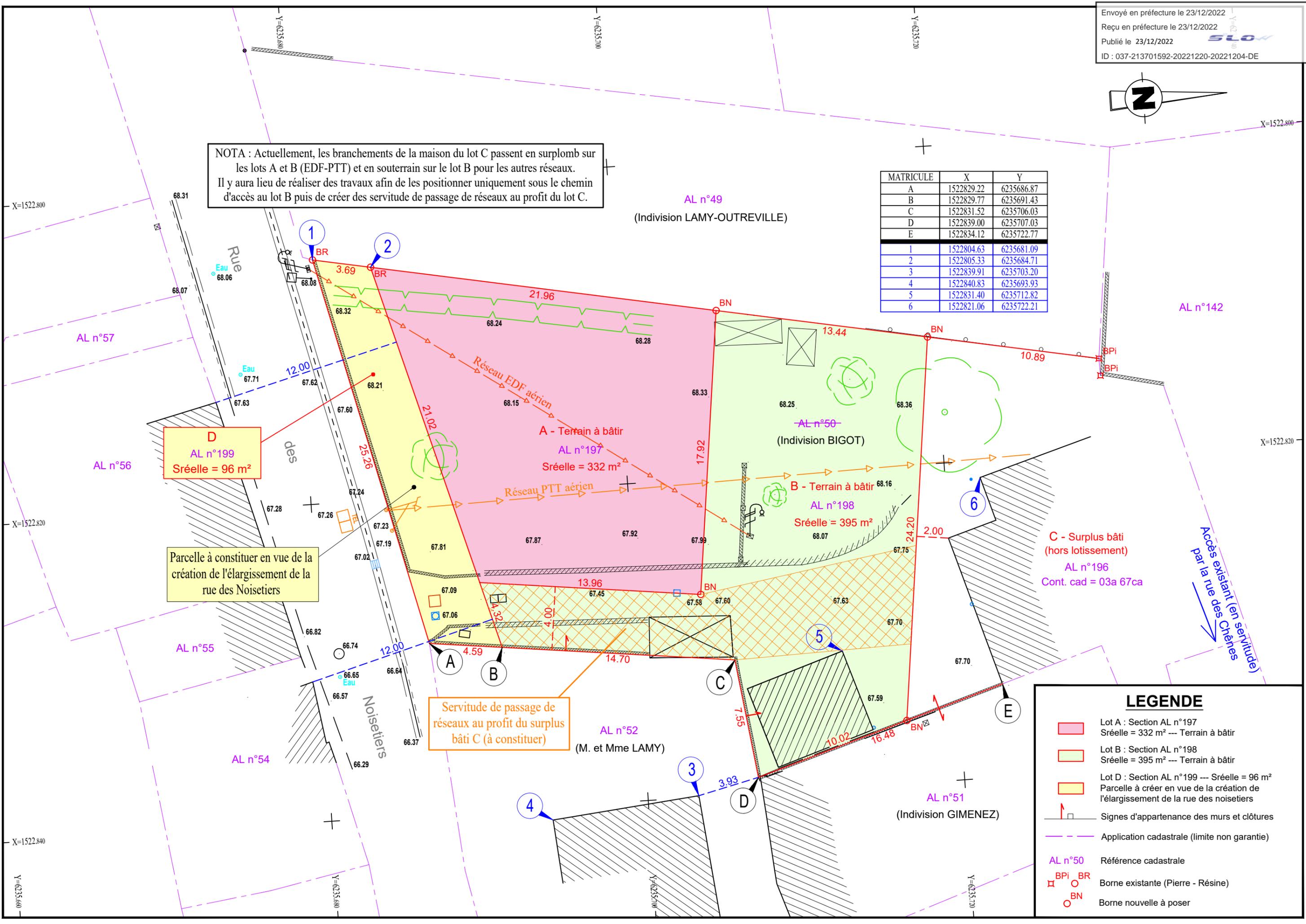
Dates	Observations
31.01.2022	Relevés topographiques
01.03.2022	Reconnaissance contradictoire des limites périmétriques - Bornage de la division
20.10.2022	Reconnaissance contradictoire complémentaires des limites périmétriques
21.10.2022	Etablissement d'un nouveau projet de bornage et de division
01.12.2022	Mise à jour du nouveau numérotage cadastral suite au DMPC n°2159S

ZC n°111



NOTA : Actuellement, les branchements de la maison du lot C passent en surplomb sur les lots A et B (EDF-PTT) et en souterrain sur le lot B pour les autres réseaux.
 Il y aura lieu de réaliser des travaux afin de les positionner uniquement sous le chemin d'accès au lot B puis de créer des servitude de passage de réseaux au profit du lot C.

MATRICULE	X	Y
A	1522829.22	6235686.87
B	1522829.77	6235691.43
C	1522831.52	6235706.03
D	1522839.00	6235707.03
E	1522834.12	6235722.77
1	1522804.63	6235681.09
2	1522805.33	6235684.71
3	1522839.91	6235703.20
4	1522840.83	6235693.93
5	1522831.40	6235712.82
6	1522821.06	6235722.21



D
 AL n°199
 Sréelle = 96 m²

Parcelle à constituer en vue de la création de l'élargissement de la rue des Noisetiers

Servitude de passage de réseaux au profit du surplus bâti C (à constituer)

LEGENDE

- Lot A : Section AL n°197
Sréelle = 332 m² --- Terrain à bâtir
- Lot B : Section AL n°198
Sréelle = 395 m² --- Terrain à bâtir
- Lot D : Section AL n°199 --- Sréelle = 96 m²
Parcelle à créer en vue de la création de l'élargissement de la rue des noisetiers
- Signes d'appartenance des murs et clôtures
- Application cadastrale (limite non garantie)
- AL n°50 Référence cadastrale
- BPI, BR Borne existante (Pierre - Résine)
- BN Borne nouvelle à poser

AL n°49
 (Indivision LAMY-OUTREVILLE)

AL n°50
 (Indivision BIGOT)

AL n°52
 (M. et Mme LAMY)

AL n°51
 (Indivision GIMENEZ)

C - Surplus bâti
 (hors lotissement)
 AL n°196
 Cont. cad = 03a 67ca

Accès existant (en servitude)
 par la rue des Chênes